



Mairie de LA PESSE
5 Rue de l'épicéa – 39370
Tél. 03 84 42 70 83
Mail : mairie-la-pesse@orange.fr

Prélèvement SEPA

Madame, Monsieur,

La DGFIP autorise désormais les mandats SEPA pour le paiement des titres de recettes réguliers.

Loyers communaux, redevance assainissement peuvent ainsi être prélevés directement sur votre compte.

Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie pour remplir une autorisation de prélèvement, accompagnée de votre RIB.

Restant à votre disposition,

Sincères salutations.

Le secrétariat de mairie